VOLLORE-VILLE

Bulletin Municipal

Un été à Vollore









La St Maurice fête ses 90 ans

















Le mot du Maire

Quel bel été nous avons passé à Vollore!

Les fêtes se sont succédées depuis les 90^{ème} anniversaire de la Saint Maurice en passant par les 700 ans de la Charte jusqu'à la fête patronale. Chacune par beau temps et en grande convivialité.

Je tiens donc à remercier l'ensemble du monde associatif de notre commune et particulièrement :

La Saint Maurice toujours présente après 90 ans d'existence, lors de nos rendez-vous festifs et de nos commémorations.

Le Comité des Fêtes et ses merveilleuses capacités d'organisation et de travail pour réussir l'animation de notre commune.

La pétanque pour le dévouement de ses membres dans la vie locale.

L'amicale des sapeurs-pompiers pour son bal du 13 juillet.

Les concerts de Vollore pour cette 34 ème saison réussie.

Les amis du vieux Vollore pour leur participation à nos fêtes.

Le club Chignore Age d'Or pour ses rendez-vous (tripes, expo-vente, bientôt la potée...)

L'association AVEC pour les visites estivales de l'église.

Et, bien sur Vollorando pour le maintien en forme de nos concitoyens, et l'invitation à la découverte de notre commune.

Je remercie et félicite André Delarboulet pour son travail et son dévouement à l'organisation des 700 ans de la Charte et M. et Mme Aubert pour leur chaleureux accueil lors de nos grandes manifestations de l'été

Félicitations et merci :

aux membres de l'équipe municipale et aux bénévoles pour leur participation à toutes ces organisations. aux bénévoles de la bibliothèque qui ont su maintenir la régularité des ouvertures pendant tout l'été. aux producteurs locaux et au primeur pour la tenue des marchés dominicaux.

à notre abbé qui maintien la célébration des messes, chères à nombre de Vollorois

Mon énumération ne serait pas complète sans saluer l'ouverture du magasin Proxi . Notre vie au quotidien a changé grâce à lui. Quel confort de faire ses courses à deux pas de la maison et quel plaisir d'en profiter pour nous rencontrer dans cet espace merveilleux où l'on trouve tout et où l'on est accueilli toujours de bonne humeur par la patronne. Grace à ses commerces, la place de l'église est redevenue un lieu de retrouvailles incontournable.

Les fêtes étant finies, il est temps de vous parler des travaux du conseil municipal. Pendant l'été, plusieurs réalisations ont eu lieu et de nombreux dossiers ont bien avancé. Vous le découvrirez dans les prochaines pages.

Encore Merci à tous!

Bonne rentrée

DISCOURS DE COMMEMORATION DES 700 ANS DE LA CHARTE

Aujourd'hui, les vollorois sont fiers de leur histoire et de leurs ancêtres.

Fiers d'une histoire archivée.

L'existence d'une communauté préhistorique à Vollore sur le site de Chignore est avérée par des fouilles au XIXème siècle.

Une borne miliaire datée du 1^{er} siècle (l'an 43 ou 52) dont un fragment subsiste devant l'école témoigne de l'existence d'un bourg (la motte) en un endroit stratégique sur la voie de Feurs à Clermont.

A l'époque merovingienne Vollore est une place importante sur la route de Feurs à Clermont, on y frappe monnaie.

L'histoire des Francs de Grégoire de Tours au VIème siècle décrit le siège de Vollore en 532 par Thierry 1^{er,} fils de Clovis. Il y est consigné la présence de son église et le massacre de sa population après un siège tenu mais perdu par le fait de Procule.

Puis le bourg fut reconstruit par une communauté chrétienne entre le VIIème et le Xème siècle. L'édification de l'église actuelle au tout début du XIIème dénote de la richesse de Vollore à cette époque.

C'est ainsi qu'à la fin du XIIIème s'installent de riches domaines sur la seigneurie de Vollore et Montguerlhe. Au début du XIVème les seigneurs de la famille de Thiers doivent préserver cette expansion, les domaines négocient des arrangements avec le seigneur et le comté du Forez. Mais ces accords verbaux ne sont pas respectés. Il faut donc les consigner par écrit, c'est ce qui se fait en juin 1312. Pour être opposables ces écrits doivent être signés devant juge et notaire. C'est le 15 aout 1312 que cette franchise fut signée.

Nous commémorons donc aujourd'hui les 700 ans de cette charte.

700 ans après, l'original existe et est traduit.

Certes elle ne concerne que la ville et les plus grands domaines qui l'entourent mais elle définit l'organisation de la vie commune.

Elle autorise les habitants et manants, à présent et à perpétuité, de se constituer en commune, association et assemblée.

Elle précise que l'administration de la ville sera confiée à quatre consuls élus pour une seule année et donc renouvelés tous les ans. C'est la base de l'administration communale. Certes le Bailly et les sergents de la seigneurie contrôleront cette gestion mais ils l'aideront aussi dans l'application des règles éditées dans cette charte.

Un gastier et un forestier sont choisis par les consuls

Les corvées sont limitées.

Les cens et prestations sont définis et ne pourront être augmentés sans le consentement de la commune.

La charte comprend plusieurs paragraphes concernant en particulier :

- La protection des biens
- La constatation de l'adultère et des coups et blessures (il s'agit d'assurer la moralité dans la commune)
- La liberté de commerce, le contrôle des poids et mesures
- La gratuité de la justice

Je vous invite à découvrir si ce n'est déjà fait l'original et les panneaux de traduction. Vous pouvez acquérir un livret contenant les textes de cette charte.

La possession de l'original du texte, des traductions fidèles faites par les sociétés des sciences du XIXème et le contenu du texte définissant le début de la démocratie populaire nous ont amené à décider la commémoration de cet acte important de l'histoire de Vollore.

Nous pouvons analyser plusieurs faits transposables à la société actuelle :

Les siècles suivant ce 14^{ème} ont vu les tentatives de restriction des droits acquis par le peuple et consignés sur la charte par une monarchie centralisant le pouvoir. De nombreux procès ont été gagnés par les Vollorois soucieux de défendre leurs acquis.

En 1787, la résurgence des privilèges de la noblesse et le centralisme monarchique poussé à l'extrême ont conduit à la révolution française de 1789. Ce sont les commerçants, exploitants de domaines ou de fabriques (les bourgeois) qui ont demandé des assouplissements et, poussés par les manants ou paysans, ils ont obtenu l'abolition des privilèges et la proclamation de l'assemblée constituante.

L'histoire est un éternel recommencement : les droits acquis au peuple au XIVe siècle ont été réaffirmés par les négociations du XVIIIe.

La position de Vollore en un lieu stratégique de la voie de communication de Lyon à Clermont a permis son développement économique.

Au 18^{ème}, Vollore était l'équivalent de Chamalières avec plus de 5000 habitants Les voies de communications principales ont organisé le développement économique et démographique.

A la fin du 19^{ème}, les voies ferrées ont modifié l'implantation du commerce et de l'industrie. Au 21^{ème} ce sont les autoroutes et les LGV qui favoriseront l'économie L'aménagement du territoire et le commerce définissent l'avenir des communes.

Les vollorois se sont toujours attachés à faire vivre leur histoire. La commune conserve une multitude d'archives d'état civil depuis 1575, la vie communale est consignée depuis le 18^{ème} siècle.

Il faut lire le présent à la lumière du passé. Si notre commune sait se relever de chaque aléa économique néfaste, c'est parce que sa population ne s'est jamais résignée. Il existe dans le cœur de chaque Vollorois l'héritage du passé et s'il n'est pas Vollorois de souche, il l'adopte rapidement.

Depuis 700 ans, au fil des rebondissements de l'histoire, les contours de la commune de Vollore ont évolué. C'est pourquoi elle s'inscrit pleinement dans l'aménagement actuel du territoire, dans la communauté de communes du pays de Courpière, dans le département du Puy de Dôme, en Auvergne, en France et en Europe.

Merci aux Vollorois du passé et du présent.

Merci aux représentants des collectivités territoriales, qui structurent les nouvelles limites d'un territoire en évolution.

Merci à André Delarboulet qui a fourni un gros travail pour organiser cette reconstitution.

Merci aux adjoints, conseillers et bénévoles qui y ont travaillé. Au Comité des Fêtes et Amis du Vieux Vollore. Merci à Met Mme Aubert Lafayette de nous accueillir

Merci à Groupama – vallée de la Dore pour son soutien financier, à La Montagne, la Gazette et France Bleu Pays d'Auvergne pour leur communication sur cette journée Merci à vous tous.

L'ETANG DES BURADOUX

Suite à l'arrêté préfectoral de classement en pisciculture extensive obtenu le 7 mars 2012, une visite approfondie décennale du barrage était obligatoire. Cette étude prévue au budget a été réalisée par le bureau d'étude EGIS et publiée le 23 juillet 2012.

Les conclusions nous imposent :

- La destruction des arbres présents sur la digue
- Le reprofilage en terre argileuse recouvert d'empierrement de la digue
- La création d'un déversoir d'orage compatible avec un débit de crue centennale
- La pose d'un moine réglant le niveau d'eau en prélevant les eaux de fond.

Ces travaux sont en cours et devront être terminés avant la fin de l'année afin de remettre en eau et empoissonner l'étang pour le printemps 2013.

Nous lançons d'ors et déjà un appel à la création d'une association locale de pêche. Il serait bien que les campings et des acteurs du tourisme aidés par des volontaires s'impliquent dans ce projet.

LA RESTAURATION DE L'EGLISE

TRAVAUX EGLISE SAINT-MAURICE : CHOIX DES ENTREPRISES

Conseil municipal du 22 juin 2012

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'ouverture des plis concernant les travaux de l'église Saint-Maurice, à savoir :

Pour le lot nº 1 - Maçonnerie/Pierres de taille

Entreprise	Tranche ferme	TC1	TC2	TC3	TC4	TC5	TOTAL ht
GENESTE	258.278,73€	230.417,04€	196.347,00€	315.817,97€	336.022,89€	224.193,63€	1 561.077,26€
COMTE	322.375,74€	213.532,92€	209.815,06€	255.584,14€	384.323,06€	250.945,13€	1 736.576,05€
JACQUET	362.144,00€	240.334,08€	213.462,92€	304.021,36€	387.170,61€	292.715,02€	1 799.847,99€
BLANCHON	433.866,54€	290.380,13€	248.816,45€	442.500,80€	482.604,16€	341.873,71€	2 240.041,79€
DAGOIS	651.552,17€	435.593,82€	399.112,97€	647.254,49€	693.427,62€	492.547,08€	3 319.488,15€

Pour le lot n° 2 -Couverture

Entreprises	Tranche ferme	TCI	TC2	TC3	TC4	TC5	TOTAL HT
BLANCHON	18.875,96€	49.896,47€	20.694,49€	89.085,57€	37.470,48€	32.108,55€	248.131,52€
BEAUFILS	17.031,36€	68.513,37€	20.202,03€	84.868,96€	35.237,74€	33.321,21€	259.174,67€
NAILLER	20.917,58€	70.508,07€	25.093,35€	99.411,56€	40.655,40€	48.140,50€	304.726,46€
JACQUET	17.537,36€	105.766,35€	27.937,54€	84.657,55€	34.329,31€	40.418,31€	310.646,42€
COMTE	15.808,20€	80.897,32€	39.141,137€	90.870,93€	31.547,84€	59.940,17€	318.205,59€
BOURGEOIS	19.796,17€	95.877,31€	24.291,24€	95.716,78€	38.733,02€	44.012,18€	318.426,70€
DAGOIS	22.210,00€	89.755,26€	35.373,37€	113.166,11€	43.673,16€	52.824,38€	357.002,28€

Pour le lot nº 3 - Vitraux

Entreprises	Tranche ferme	TC1	TC2	TC3	TC4	TC5	TOTAL HT
Atelier THOMAS VITRAUX	25.815,47€	32.424,73€	1.667,46€	5.877,41€	27.739,07€	29.237,90€	122.762,04€
ART VITRAIL	32.116,23€	42.816,467€	2.656,43€	9.595,33€	33.723,45€	38.704,00€	159.611,90€
L'ATELIER DU VITRAIL	36.278,20€	48.365,10€	1.122,90€	7834,90€	36.123,70€	40.275,20€	170.000,00€
Ateliers LORIN-HERMET- JUTEAU	36.626,16€	48.832,38€	1.623,86€	8.553,64€	36.749,96€	42.292,14€	174.678,14€
VITRAUX D'ART WEINLING	41.550,30€	46.175,38€	1.348,06€	8.129,88€	41.350,97€	43.417,88€	181.972,47€
CLAIRE BABET VITRAUX	58.226,05€	75.293,44€	1.589,04€	11.960,24€	54.052,38€	62.896,98€	264.018,13€

Lot nº 4 - Charpente Bois/Menuiserie

Entreprises	Tranche ferme	TCI	TC2	TC3	TC4	TC5	TOTAL ht
BEAUFILS	0,00 €	37.055,75€	50.445,89€	0,00 €	1.736,70€	27.950,91€	117.189,25€
BLANCHON		46.440,65€	50.531,73€		3.482,03€	34.544,00€	134.998,41€
СОМТЕ		59.687,12€	55.114,47€		1.297,22€	41.535,17€	157.633,98€
BOURGEOIS		44.359,78€	69.738,62€		7.171,24€	40.544,68€	161.814,32€
FERIGNAC		52.261,06€	71.610,68€		1.922,38€	49.464,71€	175.258,83€
NAILLER		55.465,30€	90.192,10€		2543,32€	42.038,76€	190.239,48€

La Commission d'ouverture des plis réunie le 04/05/2012 a retenu, sous réserve du rapport final d'analyse des offres réalisé par M. DUBOIS, Vérificateur des Monuments Historiques, les entreprises suivantes :

Lot nº 1- Maçonnerie/Pierre de taille

Entreprise GENESTE 30, rue Gutenberg 63100 CLERMONT-FD pour un montant global de 1 561.077,26 € HT soit 1 867.048,40 € TT (Comprenant la tranche ferme + les tranches conditionnelles et les options).

Lot nº2 - Couverture

Entreprise BLANCHON 29, rue de Tourcoing 87000 LIMOGES, pour un montant global de 248.131,52 € HT soit 296.763,30 € TTC (Comprenant la tranche ferme + les tranches conditionnelles et les options).

Lot nº 3 - Vitraux

Atelier THOMAS VITRAUX 8, rue Emmanuel Chabrier 26000 VALENCE, pour un montant de 122.762,04 € HT soit 146.823, 40 € TTC (Comprenant la tranche ferme + les tranches conditionnelles).

Lot nº 4 - Charpente Bois/Menuiserie

Entreprise BEAUFILS SARL 37, Bd Maréchal Franchet d'Esperey 42000 SAINT-ETIENNE, pour un montant de 117.189,25 € HT soit 140.158,34 € TTC Comprenant la tranche ferme + les tranches conditionnelles et les options).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après avoir également pris connaissance du rapport d'analyses des offres établi par M. DUBOIS Vérificateur des Monuments Historiques, à l'unanimité des membres présents approuve le choix de la Commission d'ouverture des plis, conforté par le rapport du vérificateur, et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises ci-dessus désignées.

Les prix obtenus sont 39.41% inférieurs à l'estimation; la tranche ferme et la tranche conditionnelle 1 seront cumulées et exécutées sur 16 mois soit octobre 2012 à février 2014. L'ouverture du chantier aura lieu ce mois d'octobre mais les travaux commenceront au printemps 2013 sans allongement des délais finaux. En effet, il serait ridicule d'immobiliser des échafaudages tout l'hiver sachant que la chaux ne peut être travaillée en dessous de 8 degrés.

LE PROGRAMME VOIRIE

Le programme de voirie 2012 sera exécuté en octobre. Les chemins concernés par le goudronnage sont :

- Chemin du Breuil à la RD 45
- Chemin du Poux et village du Poux
- Chemin de Loupeux Et au printemps 2013 :
- Chemin de la Bournélie à la RD partie haute.

La continuation du programme 2013 sera établie au printemps 2013

Tout au cours de cette année, de nombreux travaux ont été réalisés grâce à notre engin. L'emploi de celui-ci nous parait aujourd'hui indispensable et nous permet de réaliser de très importantes économies. Merci et félicitations à nos employés Marc et Roland pour l'efficacité de leurs interventions.

LES RESEAUX: EAU-ASSAINISSEMENT-CHALEUR

ASSAINISSEMENT

Suite au diagnostic du réseau d'assainissement, les travaux prévus sont en cours :

- Etanchéité des regards pour la suppression des eaux pluviales arrivant à la station d'épuration
- Création d'un regard de désensablage au poste de relevage des Buradoux
- Création d'un déversoir d'orage à la station d'épuration

Ces travaux sont complétés par une intervention au village du Mas afin de trier égout et eaux pluviales.

L'étude de raccordement du Mas haut, du Bouchet et des Griffoux est demandée.

EAU POTABLE

Lancement de l'appel d'offre pour le remplacement de la conduite depuis la Croix de Chossières jusqu'au carrefour du garage sous le bourg. Soit la reprise de tous les branchements du bourg et l'élimination d'éventuels raccordements en plomb. La défense incendie du bourg sera renforcée.

RESEAU DE CHALEUR

L'appel d'offre à maitrise d'œuvre est jumelée à celle du réseau d'eau potable

TRAVERSE DU BOURG

La commune s'est portée candidate auprès du Conseil Général pour l'inscription des travaux de traverse par ce dernier. Cela permettra de définir et financer les travaux de voirie à l'intérieur du bourg après réalisation des travaux des réseaux eau et chaleur. Une étude d'urbanisme gratuite est demandée au Parc Livradois Forez afin de définir les aménagements à réaliser.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous allons procéder au recensement de la population volloroise du 17 janvier au 16 février 2013. Afin de mener à bien cette mission, nous avons besoin de deux personnes disponibles pendant cette période.

Une préparation à l'enquête est nécessaire, d'une durée de 4 jours à partir de novembre 2012. Les dates et autres renseignements utiles seront communiqués en temps utile.

Je serai votre coordonnateur communal pour vous aider et informer le superviseur de l'INSEE de la progression du travail.

Vous pouvez me contacter:

Anne-Marie BOREL, responsable de l'opération Rue du Grün de Chignore 63120 VOLLORE VILLE

> 04 73 53 70 16 Ou la mairie au 04 73 53 71 59

LA BIBLIOTHÈQUE

C'est la Rentrée, et avec elle la Rentrée Littéraire, toujours très attendue.

A ce titre, comme chaque automne désormais, la Bibliothèque de Vollore Ville s'enrichit d'une vingtaine d'ouvrages qui viennent de paraître. Vous pourrez les découvrir dès la fin du mois d'octobre.

Nous vous proposons de nous retrouver pour échanger nos impressions de lectures autour d'un « apéritif littéraire »,

le samedi 27 octobre 2012, entre 10 h et midi.

Vous pouvez venir avec vos livres préférés, mais aussi avec des nourritures plus terrestres. Et même si vous ne lisez pas, c'est l'occasion de vous enrichir des lectures des autres et vous serez bien accueillis!

Depuis le mois de septembre, le rayon « enfants » est géré par les institutrices qui connaissent bien les goûts des jeunes. Les écoliers se rendront à la bibliothèque avec leur maîtresse pendant leurs heures de cours, mais la bibliothèque continue d'être ouverte aux enfants le mercredi après midi et le samedi matin.

ACQUISITIONS DE TERRAINS

Afin de maitriser l'aménagement aux abords du bourg, la municipalité achète les terrains situés à proximité directe des équipements communaux.

Ainsi, la parcelle située à la sortie du bourg, avant le camping des Plaines sous la route départementale et audessus du chemin des Buradoux a été achetée. Cette parcelle (ZH 364) d'une superficie de 9710 m² est classée en zone de loisir au PLU. L'estimation a été faite par le service des domaines et l'acquisition est portée par l'EPF Smaf (société mutuelle d'acquisition foncières des communes). Il s'agit d'une réserve foncière sur 18 ans.

La parcelle ZH 372 d'une superficie de 2563 m² est en cours d'acquisition. Il s'agit de la parcelle située entre les tennis et la déviation du bourg. L'achat sera réalisé directement par la commune.

Les parcelles situées sous la poste sont en cours de négociation par l'EPF Smaf



LES TRAVAUX ET PROGRAMMES DE LA CCPC

PROGRAMME LOCAL D'URBANISME

En route vers un programme d'actions « Habitat »

La Communauté de communes du Pays de Courpière a souhaité réfléchir et agir sur l'Habitat, enjeu primordial pour la qualité de vie de nos habitants, et l'attractivité du territoire. Le bassin de Thiers est apparu l'échelle pertinente pour réfléchir à cette question. C'est pourquoi la CCPC s'est associé à 3 autres communautés de communes : Montagne Thiernoise, Entre Dore et Allier et Thiers Communauté pour mener à bien un Programme Local de l'Habitat.

La première phase de cette démarche a été le diagnostic : un état des lieux du territoire a été fait par le cabinet d'études retenu, Urbanis. Ce diagnostic traite de diverses questions telles que le profil des habitants, leurs besoins en matière de logement, les caractéristiques thermiques du bâti, le logement social, les bassins d'emplois, les services...

A partir de ce constat, les élus des 4 Communautés de communes s'engagent dans une phase de concertation. Ils devront se prononcer sur les actions à mettre en place sur le territoire en faveur de l'habitat

Un programme d'actions sur les 6 prochaines années devrait ainsi être approuvé en 2013. Ces actions se concrétiseront par le financement de certaines opérations publiques ou privées (isolation, façade, éradication de l'habitat indigne...)

à suivre...

Contact : CCPC - Amandine GOULFERT, agent de développement

Plus d'infos : www.pays-courpiere.fr

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE MASSIF

Nombre d'entre vous ont été contactés par Caroline Bruyère, l'animatrice de cette action. L'intérêt montré par les propriétaires de petites ou grandes forêts conforte la nécessité de cette intervention. Les réunions de terrain organisées sur notre commune ou à l'extérieur ont particulièrement bien été suivie. L'animatrice est malheureusement sur le départ mais sera remplacée.

Communiqué de Caroline Bruyère :

Bonjour à toutes et à tous,

Voici une information à prendre en compte pour la poursuite de l'animation PDM des Pays d'Olliergues et de Courpière.

Suite au départ du technicien forestier des secteurs de la Vallée de l'Ance et du Pays d'Arlanc, j'ai été recrutée pour le remplacer à partir du 1^{er} octobre 2012. Je serais remplacée à mon tour pour l'animation PDM par M. Anthony CUBAYNES, qui sera opérationnel dès le mardi 2 octobre lors de la permanence hebdomadaire à la maison du Parc.

Je remercie vivement toutes les personnes qui m'ont accompagnée au cours de ces 3 années au sein, tout d'abord du Pays d'Olliergues, puis de Courpière.

Je reste tout de même à votre disposition pour toutes informations et renseignements.

Une permanence sera mise en place dès le lundi 8 octobre à la Communauté de Communes du Pays d'Arlanc, puis le mardi 9 octobre à la maison des services à Viverols, ce qui continuera tout au long de l'année. Mon téléphone portable reste inchangé.

Merci à tous pour le travail que nous avons partagé.

Salutations respectueuses.

A bientôt, Caroline,

.PROGRAMMES NATURA 2000

Des outils à disposition des propriétaires de parcelles en zone «Natura 2000»

LE PAYS DE COURPIÈRE ET NATURA 2000

Aubusson d'Auvergne abrite une cavité minière dite de «la Pause» qui sert de gîte d'hibernation à des chauves-souris dont certaines sont rares ou menacées comme le Petit Rhinolophe.

Afin de préserver ces chauves-souris et leurs habitats, un territoire de 262 hectares autour de cette cavité, situé sur les communes d'Aubusson d'Auvergne, d'Augerolles et de Vollore-Ville, a été désigné «Natura 2000».

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont l'objectif est simple : préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines.

Depuis 2012, le Parc naturel régional Livradois-Forez est chargé de mettre en œuvre le plan de gestion - appelé document d'objectifs - du site Natura 2000 «cavité minière de la Pause » en concertation avec tous les acteurs et usagers du site.

LE SITE «CAVITÉ MINIÈRE DE LA PAUSE »

Ce site Natura 2000 abrite 5 espèces de chauves-souris et 4 habitats naturels d'intérêt européen. Il est constitué d'une mosaïque de milieux variés qui offrent actuellement aux chauves-souris des gîtes favorables, des zones de transit et des zones de chasse riches en proies, notamment avec des prairies et boisements diversifiés.

Un des enjeux majeurs du site est de maintenir la qualité et la tranquillité de la cavité de la Pause et ses abords.

Comment se traduit ce dispositif pour les propriétaires de parcelles ?

Natura 2000 n'a pas de caractère règlementaire : la mise en place d'actions de gestion et de préservation des espèces et des habitats est basée sur le volontariat et la libre-adhésion.

Les propriétaires qui souhaitent mettre en place des pratiques ou des aménagements favorables à la biodiversité sur leur(s) parcelle(s) peuvent bénéficier d'une aide technique et financière grâce aux trois outils Natura 2000 : la charte, le contrat et les mesures agroenvironnementales territorialisées.

Les principales actions qui seront mises en œuvre sur le site de la Pause en 2012 :

- aménagement de la grille de la cavité,
- étude des populations estivales de chauves-souris
- promotion de la charte Natura 2000 : organisation d'une réunion d'information des propriétaires
- réalisation d'un bulletin d'information...

Contact : Chloé Dumesnil, PNR Livradois-Forez c.dumesnil@parc-livradois-forez.org

http://www.parc-livradois-forez.org/natura2000/

Deux autres programmes concernent la commune de Vollore Ville :

- DORE FAYE COUZON : englobe le Couzon et les ruisseaux du Cros et des Roches pour les écrevices à pattes blanches
- BOIS ET PIEMONT DU FOREZ : pour la hêtraie à houe et les tourbières du Chignore



Un nouveau site internet

Pour la Communauté de communes du pays de Courpière

La présence sur le net est dorénavant indispensable. C'est aujourd'hui le meilleur moyen de communiquer. Vous pourrez de chez vous et quand vous le souhaitez, vous connecter sur le net pour y retrouver toute l'information sur la Communauté de communes, utile pour votre quotidien.

Le site a été élaboré pour que chacun puisse retrouver l'information qu'il souhaite le plus rapidement et le plus simplement possible.

Sur la page d'accueil, des articles sur l'actualité de la CCPC défileront au fur et à mesure des chantiers, de l'événementiel...

4 onglets permettent d'orienter votre recherche :

Entreprendre : pour retrouver l'information économique et agricole, les zones d'activités, les aides communautaires, annuaire des entreprises...

Découvrir : pour mieux connaître le territoire, ses atouts environnementaux et touristiques et accéder au site de l'Office de tourisme intercommunale.

Vivre: pour retrouver toute l'information utile au quotidien : école, menu des cantines, relais d'assistante maternelle, centre de loisirs, espace loisirs, relais jeunes, services sociaux, transport à la demande, SPANC, déchets ménagers, déchetterie...

Communauté de Communes : pour mieux connaitre le territoire institutionnel, le fonctionnement de votre Communauté de communes.

Les choix graphiques et les couleurs ont résolument été choisis pour souligner le dynamisme du pays de Courpière.

En parallèle, le site de l'office de tourisme a également été refondu pour améliorer son fonctionnement et dynamiser l'image du territoire. Sa mise en ligne sera effective en fin d'année 2012.

Les informations des différents prestataires seront issues de la base de données départementale et seront transposées sur le site de l'office via une websyndication, ceci pour garantir la qualité de l'information diffusée et réduire le temps de travail des agents sur la mise à jour des informations. En conclusion, un nouveau site à classer au plus vite dans vos favoris. Pour visiter le site de la Communauté de Communes :

www.pays-courpiere.fr

La Vallée de la Dore encourage le covoiturage ! Quand économiser rime avec solidarité !



. Consciente des difficultés de déplacement rencontrées par les habitants de son territoire et des enjeux environnementaux, la Vallée de la Dore souhaite promouvoir la pratique du covoiturage, un mode de déplacement économique, écologique et facteur de lien social.

Dans cet objectif, elle a fait appel à l'association **Covoiturage Auvergne** pour mettre en place en 2012 **un programme d'actions de sensibilisation au covoiturage** intégrant également un volet expérimental en direction des jeunes du territoire

L'association gère une plate -forme internet de mise en relation des covoitureurs : www.covoiturage auvergne.net

Programme d'actions

- Sensibilisation et formation des structures relais (acteurs sociaux, Pôle emploi, agents de développement....)
- Mise en place d'actions de communication auprès du personnel des entreprises du territoire (SANOFI,
 Zone d'activités Montagne Thiernoise)
- Stands d'information dans le cadre **d'évènements locaux** : (*Côté jardin* à Ambert, festivals *Pamparina et Domaize*, forum des associations à Thiers.)
- Affichage et diffusions de plaquettes d'information dans les principales communes du territoire.
- Articles dans la presse locale et les bulletins d'information communaux et intercommunaux

• Qu'est -ce que le covoiturage ?

C'est le fait de partager un véhicule avec d'autres personnes. Les conducteurs qui disposent de places libres les proposent, et peuvent ainsi faire le bonheur d'une personne qui est à la recherche d'une place, chacun économise des frais de transport et tout le monde y trouve son compte

- Pourquoi faire du covoiturage ?
 - Pour partager les frais de déplacements et **faire des économies de carburant.** Un salarié autosoliste qui réside à 40 km de son travail dépense près de 7 000 € par an pour ses déplacements...
 - Parce que **la solidarité doit s'imposer** comme un des moteurs du développement rural... Tout le monde n'a pas le permis et les transports en commun ne permettent pas de satisfaire toutes les demandes! Le covoiturage permet de conjuguer ruralité avec mobilité.
 - Les voitures individuelles représentent 12 % des émissions de CO2, En covoiturant vous faites un geste citoyen pour l'environnement.
- Pour quels types de trajets?
 ponctuels, réguliers, pour aller au travail ou faire des démarches,
 pour se rendre à des festivals ou des concerts
- Je ne connais personne pour faire du covoiturage?

 Si vous avez internet, inscrivez-vous sur

 www.covoiturageauvergne.net, plate-forme régionale de
 covoiturage qui permet la mise en relation directe des
 covoitureurs. C'est simple et gratuit
- Je n'ai pas d'accès internet ou je ne sais pas m'en servir : contactez Covoiturage Auvergne au 04 73 90 47 93.

Contacts:

Vallée de la Dore

2 04 73 53 16 91

☑ vallee-dore@orange.fr

Covoiturage Auvergne

2 04 73 90 47 93

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES

Merci pour la participation de tous à la fête patronale des 22 et 23 septembre

Samedi 27 octobre salle polyvalente à 19h 30 soirée châtaignes : Venez déguster les châtaignes, une rétrospective en images de la fête et du voyage vous sera présentée. Cette soirée gratuite est ouverte à tous.

Dimanche 11 novembre repas des anciens: Les personnes de la commune âgées de plus de 60 ans sont invitées au repas offert par le comité des fêtes

Renseignements pour toutes les activités et les inscriptions au repas auprès de Françoise DELARBOULET au 04 73 53 71 96 ou Annie VILLENEUVE au 06 88 58 53 21.

ASSOCIATION SAINT MAURICE

C'est avec succès que la Batterie Fanfare Saint Maurice a fêté son 90ème anniversaire les 16 et 17 juin 2012. Le samedi, nous avons pu apprécier et applaudir les « Tambours d'Auvergne » de Cournon puis la B.F. dirigée par Rodophe. Le lendemain, après avoir animé la messe, la St Maurice, sous la direction de Christophe, a rejoint le défilé où ont évolué «l'Indépendante » de Pont du Château, les « Enfants de la Dore » de Puy Guillaume. « l'Union Musicale Marsacoise » de Marsac en Livradois, avant de se rassembler autour des « Canotiers » de Courpière et de profiter d'un apéro offert par la Municipalité.

L'après midi fut consacré au concert de chaque société invitée sous le chapiteau installé sur le magnifique site du château. La Saint Maurice remercie grandement l'ensemble des sponsors, amis, bénévoles et musiciens dont la présence, le dévouement et la gentillesse ont permis la réussite de cet événement.

Cette année encore la 5t Maurice propose à votre enfant de 6 ans et plus de découvrir la musique :

- des cours d'éveil musical : découverte des sons, des notes, des rythmes, du solfège, auront lieu les mercredis après midi en période scolaire avec Valérie Dabert.
- des cours d'initiation à la trompette et au tambour ont aussi été mis en place, une heure avant les répétitions générales, soit le samedi soir soit le dimanche matin. Si votre enfant est intéressé par la musique,

contactez Claudette au

04 73 53 70 28 (laissez un message, elle vous rappellera)

Vous pourrez retrouver les musiciens pour la fête patronale les 22 et 23 septembre et venir vous amuser avec eux lors de leur repas dansant du 21 octobre.

http://alasaintmaurice.free.fr alasaintmaurice@free.fr

CONCERTS DE VOLLORE

La saison 2012 des Concerts de Vollore fut d'excellente qualité avec des publics enchantés. Le Trio Nuori en l'Eglise de Vollore séduisit son public comme en 2011, et la passionnante conférence-concert de Michel Passalacqua sur Jean-Jacques Rousseau et la Musique, donnée au Château refusa du monde.

Malheureusement, pour la 1ère fois en 35 ans avec cette ampleur, et comme pour la plupart des autres Festivals, la fréquentation globale a été en baisse de plus de 10% et les recettes d'environ 15%. La saison 2013 devra donc être plus réduite avec 7 ou 8 concerts au lieu de 10. Le programme détaillé et les dates précises (entre le 9 et le 25 Juillet) seront données dans le prochain Bulletin Municipal.

Pour tout renseignement:
concertsdevollore@orange.fr ou Laurent

MARTIN 04 73 53 70 45

AVEC VOLLORE

Après qu'une équipe de braves ait consacré la matinée du 28 juin à un toilettage soigné de l'intérieur de l'église, les permanences ont été assurées tous les après-midis de juillet et août. Les visiteurs, plus nombreux encore que l'an dernier, apprécient l'architecture, le mobilier, la statuaire de l'église et ont consulté avec intérêt les panneaux d'information détaillant les étapes prévues de sa restauration. Plusieurs d'entre eux ont manifesté leur soutien à ce grand projet en achetant livrets, cartes et signets ou en faisant un don.

Deux concerts ont été organisés dans l'église cet été, l'un le 23 août avec le groupe choral « En Chant Thé » de Montpellier, accompagné par Laurent Martin, l'autre le 15 septembre, avec l'Octuor vocal du Conservatoire de Thiers « Divins Propos », dont la prestation musicale et la mise en scène en costumes Renaissance ont enthousiasmé un public qui aurait pu être plus fourni. Les recettes de ces manifestations, offertes à titre bénévole par les artistes, seront versées à la Fondation du Patrimoine.

Une permanence a été assurée dans l'église les samedi 15 et dimanche 16 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine qui voient converger sur Vollore un nombre important de visiteurs. Un bon nombre de ceux-ci, après avoir visité le château, viennent admirer cette autre partie de notre patrimoine que constitue l'église Saint Maurice.

Nos activités de l'année 2012 s'achèveront avec la daube traditionnelle, le dimanche 2 décembre 2012. Après la messe célébrée par notre Père Seguin, nous attendons le plus grand nombre possible de Vollorois à ce rendez-vous fameux et chaleureux, dont le bénéfice est également versé à la Fondation du Patrimoine au profit de la restauration de l'église.

Nous espérons enfin que toutes les familles volloroises auront à cœur de se procurer le très beau livret sur l'église, confectionné par des membres de l'association, en vente au magasin PROXI, au Bistrot de la Fontaine et chez M. et Mme. BLISSON, au prix de 10 euros.

LES AMIS DU VIEUX VOLLORE

Depuis l'assemblée générale organisée fin janvier 2012 au restaurant Beau Rivage à Puy Guillaume, nombreuses ont été les festivités du 1^{er} semestre :

Dimanche 26 février, pièce de théâtre « Arsenic et Vieilles dentelles », jouée par la troupe « J'oze le théâtre » de Joze dans la salle polyvalente de Vollore. Pièces très appréciée par les amateurs de théâtre.

Dimanche 1^{er} avril, repas dansant dans la salle polyvalente animé par l'orchestre « Edelweiss musette » et qui fut un succès par le nombre important de participants et la qualité des animations (musiciens, chants, groupe de danseurs costumés)

Samedi 12 mai, sortie en car avec repas grenouilles à Chambon/Dolore, animé par son musicien habituel. Très bonne ambiance comme d'habitude, dans cet établissement dirigé par une hôtelière très sympathique, donc grandement appréciée de nos adhérents.

Dimanche 1^{er} juillet, sotie en car pour repas à l'Hôtel du Centre à Randan et visite du Domaine Royal avec guides. Visite très appréciée de tous pour la beauté du site et l'important musée cynégétique rassemblant plus de 450 animaux naturalisés. Les festivités du 2ème semestre ont bien commencé puisque notre amicale a participé activement au 700ème anniversaire de la Charte de Vollore : danses médiévales dans les rues et devant le château, repas pour 50 adhérents au Bistrot de la Fontaine. Le temps était de la partie, ce fut une très belle journée appréciée par les nombreux

participants.

Pour la fête de Saint Maurice du 23 septembre, le groupe de danseurs des Amis du Vieux Vollore se produira à nouveau pour des danses médiévales dans l'esprit du 7ème centenaire de la Charte de Vollore en collaboration avec les autres amicales. Suivra ensuite le bal des vendanges le dimanche 7 octobre à midi, repas dansant animé à nouveau par l'orchestre Edelweiss Musette et les chanteurs habituels. Tous les Vollorois désireux de se joindre à nous seront les bienvenus. Ils pourront se faire inscrire auprès de notre secrétariat au 04 73 53 71 87 ou au 04 73 53 73 42.

Les artistes volloroises exposent :





VOLLORANDO

Nouveauté : un site qui vous présente toutes les informations nécessaires, les photos prises lors des randonnées et le calendrier de nos activités. Recherche google :

Vollorando accueil

Calendrier des randonnées :

- dimanche 14 octobre Petite randonnée

- dimanche 21 octobre La Coutelière à Thiers - départ 9 h

dimanche 4 novembre
 jeudi 8 novembre
 dimanche 18 novembre
 Les Hauts de Vollore 14 km
 Le Petit Turluron à Billom
 Les balcons de la Dore 18km

- jeudi 22 novembre Chignore (départ de Vollore ou de Rochemulet)

- jeudi 29 novembre Circuit de Thiers

dimanche 9 décembre
 dimanche 16 décembre
 Pierre sur Haute 18 km
 Le Grand Cognet 15 km

- jeudi 20 décembre Néronde

- jeudi 27 décembre Petite randonnée

Sauf contrordre, les départs se font à 9h 30 de la Place de la Conche. Covoiturage si nécessaire. Prévoir pique-nique pour les grandes randonnées.

Idée

Les illuminations de Noël étant restreintes cette année en raison de leur coût, les habitants du bourg sont invités à décorer leurs façades, fenêtres, balcons et même monter leur sapin de Noël devant leur porte. Qu'en pensez-vous ?

Concours

Nombreux sont les Vollorois qui trouvent que notre jolie salle « polyvalente », elle mériterait d'être baptisée d'un nom plus élégant et qui lui serait propre. Alors, faites part de vos suggestions et nous en débattrons ensemble avant de voter!. Une boite est disponible à cet effet à la mairie.

LA VIE DES COMMERCES VOLLOROIS

Le Bar de la Fontaine

Sabrina et Xavier MALOSSI vous informent que le bar sera désormais ouvert 7 jours sur 7, selon les horaires suivants à partir du 1^{er} octobre 2012 :

- du lundi au vendredi, de 7h 30 à 14 h et de 16 h 30 à 19 h
- le samedi et le dimanche, de 8 h à 13 h

Les repas de midi sont assurés du lundi au vendredi. Rappelez-vous qu'il est prudent de réserver au 04 73 53 71 23.

Consultez l'affichage pour les manifestations exceptionnelles.

L'épicerie PROXI

Cathy LEVIGNE est heureuse que les Vollorois aient adhérer à son projet et elle les en remercie. Grâce à eux, les trois premiers mois de l'épicerie ont été un vrai succès. Elle rappelle à ses clients que le poisson frais du jeudi doit être commandé avant le mercredi midi.

Nouveaux horaires à partir du 1er octobre :

- du mardi au samedi, de 8 h à 12h 30 et de 16 h à 19h
- et le dimanche de 8 h à 12 h 30

PS : les poulets ne rôtissent plus en hiver, sauf exception. Consulter l'affichage pour les différents thèmes hebdomadaires.

Camping Le Montbartoux

Cette saison était la dixième pour nous. L'année 2012 est importante : une famille normande vient depuis 30 années, d'autres depuis 19ans, 10 ans..., sans oublier des familles hollandaises fidèles depuis 8, 7 ans...

Le 3 août, nous avons fêté « les touristes fidèles à Vollore ». Ce jour là, un concours « montbartesque » (Vollorois contre Campeurs) a été organisé. Une très bonne ambiance et la finale (20 joueurs de chaque équipe jetant chacun une boule) a permis de voir la victoire des Vollorois.

Tous se sont ensuite retrouvés autour d'une sangria et d'un cochon à la broche, et la musique a réuni une centaine de personnes. C'était une très belle journée et le début d'une tradition....

Mado et Jan

A retenir : 20 octobre, soirée fondue savoyarde Et les 27, 28 et 29 décembre : soirées à thèmes

La vie d'antan

Extraits du rôle de la taille du Bourg de Vollore en 1741 :

Habitants du Bourg de Vollore en 1740 par profession ou état :

vignerons	couteliers	tailleurs d'habits	cabaretiers	journaliers	forgerons
6	2	2	3	11	2
charpentiers	tisserands	bacholiers	maçons	boulangers	sabotiers
2	6	2	1	1	1
laboureurs	Regrattiers*	fermiers colons	marchands de bois	communauté agricole	pauvres
1	1	1	1	1	2 familles
chargés de famille	bourgeois	chirurgiens	lieutenants	sergents	notaire Royal
2	6	3	1	1	2
procureurs d'office	contrôleur des actes notariés	fermiers du cens de Vollore	métalliers	chapeliers	autres
2	1	1	1	1	39**

^{*} regrattier : personne qui revend des marchandises en l'état. Aujourd'hui, commerçant.

Récapitulatif du bétail, des vignes, vergers, chènevières et nugerades du quartier du Bourg :

bœufs	vaches	brebis	chèvres	cochons
4	43	146	20	21
vignes	vergers	chènevières	huile de noix	
480 œuvres	70 quartonnées	4 quartonnées ½	6 quintaux	
environ	environ	•	,	

Commentaires :

L'œuvre de vigne représente la superficie qu'un homme pouvait piocher dans une journée. Aux alentours de Thiers c'était environ 600 m². On peut raisonnablement penser que sur les coteaux de Vollore le travail était relativement pénible. Il faudrait sans doute ramener à 500 m² la superficie d'une œuvre de vigne.

Ceci nous donne une idée du vignoble près du bourg. On peut penser qu'il y avait environ 23 à 25 hectares de vigne sur les coteaux en dessous du château, du Bourg et jusqu'au Mas et au Fraisse. Le vignoble du Bourg représentait à lui seul la moitié du vignoble paroissial. Il est certain que le reste des vignes était situé près de La Cotias, La Tiercerie, Montmiot, La Bournélie, etc.

Il est à remarquer que ce cahier de la taille se situe à l'époque où la vigne est en pleine expansion dans notre secteur.

S'il n'y a officiellement que 6 vignerons, beaucoup d'autres vollorois s'occupaient du vignoble. Les bourgeois et divers propriétaires donnaient leur vigne au tiers fruit, deux tiers au preneur et un tiers au propriétaire. C'était de toute manière une source de revenus. Jacques DUMAS, bourgeois de Vollore est le plus important propriétaire du vignoble local.

On notera que le sieur FERRAND, fermier de la seigneurerie de Vollore, est imposé à cet effet pour la somme de 60 livres. Le montant de la ferme de Vollore étant de 6000 livres de rentes dues au seigneur le marquis de Montmorin.

Les sieurs prêtres de l'Hermitage possédaient 6 journaux de pré dans le quartier du Bourg.

La Dame de St Hérem possédait le domaine de La Garbière d'une superficie de 8 septerées de terres et 25 journaux de prés. Sur ce domaine, il y avait 4 bœufs, 4 vaches, 2 cochons et 15 brebis.

Il y avait aussi beaucoup de vignes sur le terroir de Las Cotias. La communauté BOURGADE de La Dardie possédait en ce lieu un vignoble important dont il subsiste aujourd'hui la vigne de Marcel CHEVALERIAS de Louchamps. On peut encore y voir une belle cabane de vignes, vraie petite maison, avec cuvage et cave en sous-sol et pièce à vivre au-dessus.

Près de Las Cotias, le terroir de Laurençon était aussi planté de vignes, de même que le beau domaine de La Tiercerie, propriété d'une branche légitimée de la famille de Chazeron.

Traduction d'après l'original et commentaires de Michel SABLONNIÈRE, mars-avril 2012.

^{**} cette rubrique regroupe tous les petits propriétaires exploitant sans dénomination précise dans le rôle de la taille.

Mots croisés vollorois :

Horizontalement :		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I – Biens hérités. II – Les premières sont les mieux servies. III – Brunet – Métal précieux. IV – Enthousiasme Marseille – Après les dixièmes. V – Viscère pair – Plus mal placées que le 2 ^{ème} du IV. VI – Crack – Récepteur – Monnaie scandinave. VII – Est utile. VIII – Nuls s'ils ne le sont pas – Huilé.													
IX – Esprit – Bien nettoyée ou éreintée.	IX												
X – Plus Ioin - Dépité.	X												
XI – Entre Le Trévy et Sauviat. XII – Orientations – Ecloses -	ΧI												
Possèdes.	XII												

Verticalement:

1 – Vastes paysages. 2 – Senteurs – Jeunes taureaux. 3 – Rangement – Que d'eau. 4 – Seront très gais – Cubes. 5 – Un terrible – S'appeler entre chouettes. 6 – Ruine de beau château – Conformément. 7 – Génies des eaux – Dégoutant. 8 – Fin de non dit – Irlande – Article. 9 – Signe de plain-chant – Pas souples. 10 – Préposition – Impressionnables. 11 – Tenter – Dans la devise parisienne. 12 – Erbium – Sones.

Solution de la grille précédente

	ı	Ш	Ш	IV	٧	VI	VII	VIII	IX	Χ	ΧI	XII	XII
1	s	E	R	М	Е	N	Т	I	Z	0	N		
2	Е	L	U				R		Α	٧	Е	Z	Е
3	L	Α	I	С		N	I	Е	М	Е	N		M
4	L	I	N	0		Е	D	U	В		Е	Р	I
5	I		Е	U		R	Е		I	В		R	
6	С	L	Е	R	М	0	N	Т		R	I	0	М
7	S	Е		Р	Α	N	Т	Н	Е	0	N		I
8	0	Z		I		D		I	Α	I	D	Α	R
9		0		Е	L	Е	٧	Е		Е	I	R	Е
10	G	U	Е	R	Е		ı	R	I	S	Α	I	Т
11	Е	X	Т	Е	R	N	Е	S			N	Α	Т
12	N		U		0	U	I		U	R	Α	N	Е
13	s	Α	I	N	Т	Α	L	Υ	R	Е		Е	s

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Ce document étant publié en septembre 2012, des modifications et ajouts en cours d'année peuvent avoir lieu (animations du marché, des commerçants et campings, du château, concerts de Vollore,). Se renseigner régulièrement.

<u>Octobre</u>

* Dimanche 7, à midi	Repas dansant, par les Amis du Vieux Vollore, Salle Polyvalente
* Samedi 13, à midi	Choucroute, Camping du Grü de CHignore, réserver
* Dimanche 14, à midi	Potée, par le Club Chignore Age d'Or, Salle Polyvalente
* Samedi 20, à 19 h 30	Repas dansant, par la Fanfare Saint Maurice, Salle Saint Maurice
* Samedi 20, à 20 h	Fondue savoyarde, Camping de Montbartoux ; réserver
* Vendredi 25, à 20 h	« le pays de Courpière », film de Louis Pireyre, Salle Polyvalente
* Samedi 27, à 10 h	Apéritif littéraire, Bibliothèque
* Samedi 27, à 20 h	Soirée Châtaignes, Salle Polyvalente

Novembre

* Dimanche 4, matin	Marché aux fleurs, Place de la Mission
* Dimanche 4, à 14 h	Loto, par le Club Chignore Age d'Or, Salle Polyvalente
* Jeudi 8, 14 h 30	Réunion mensuelle du club Chignore Age d'Or, Salle Polyvalente
* Dimanche 11, à midi	Repas des Anciens, par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente
* Dimanche 18, à 16 h	Théâtre, par les Amis du Vieux Vollore, Salle Polyvalente
* Dimanche 25	Foire de la Saint André, Place de la Mission et Salle Polyvalente

Décembre

<u>Decembre</u>	
* Samedi 1 ^{er} , à midi	Repas de la Sainte Barbe, par l'amicale des Sapeurs Pompiers, Salle
Polyvalente	
* Dimanche 2, à midi	Daube, par l'association Avec Vollore, Salle Saint-Maurice
* Jeudi 6, 14 h	Buche de Noël, Chignore Age d'Or, Salle Polyvalente





CARNET VOLLOROIS

Naissances

• Pierre DESCABANNES, le 1er juin 2012 à Thiers

Bienvenue à ce nouveau petit Vollorois et nos félicitations aux heureux parents.

Mariage

- Jonathan JOLIVET et Claudie PICCA, le 9 juin 2012
- Nicolas GAMET et Valérie VALLE, le 16 juin 2012
- Philippe NIVOIX et Nelly EUGENE, le 11 août 2012
- Christophe VERHAEGE et Aurélie ROUAULT, le 22 septembre 2012

Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

<u>Décès</u>

- Georges Antoine Marc VILLENEUVE, le 11 juin 2012 au Maspatier
- Robert Pierre Jean SALON, le 9 juillet 2012 au Sandier
- Léonie Andrée VERDIER, veuve PASCAL, le 29 juillet 2012 au Bourg
- Michel Pierre MORFAUT, le 13 août 2012 à Thiers

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

VOLLORE PRATIQUE

MAIRIE

Rue de la Grande Chaussade 63120 VOLLORE VILLE

Tél: 04 73 53 70 16

Courriel: mairie.vollore.ville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9 h -11 h 30 Du lundi au jeudi : 14 h - 17 h Le vendredi 14 h – 16 h 30

AGENCE POSTALE

Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9 h à 12 h Mercredi – Samedi : de 9 h 30 à 12 h

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

Téléphone (répondeur) : 04 73 80 78 40

Horaires: Le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30

Le samedi, de 10 h à 12 h

Vollore redécouvre le pisé

















La Charte de Vollore a 700 ans





















